TERMES DE REFERENCE

CONSULTANCE - PROTECTION DE L'ENFANT

Asmae Madagascar

Projet ANKIZY 3 « *renforcer l'inclusion sociale et scolaire des enfants de 3 à 12 ans par la diffusion de bonnes pratiques et d'outils pédagogiques* »

Objectif de la mission:	Renforcer les capacités de 3 partenaires dans le domaine de la protection de l'enfant, particulièrement la protection des enfants en danger
Durée	30 jours environ, sur 3 mois
Lieu de la mission:	Antananarivo, Madagascar
Démarrage souhaité	Mars 2024

1. CONTEXTE

Asmae - Association Sœur Emmanuelle, est une ONG de solidarité internationale. Ses actions visent à soutenir les enfants et les jeunes vulnérables ainsi que leurs familles via l'accompagnement sur mesure et dans la durée des acteurs locaux qui travaillent dans les domaines de l'éducation et de la protection de l'enfant.

Asmae – Association sœur Emmanuelle intervient à Madagascar depuis 2001 et accompagne une quinzaine d'associations partenaires actives dans les domaines de l'éducation et de la protection à Antananarivo et à Antsirabe.

Dans le cadre de la phase 3 du projet « Ankizy » cofinancé par l'AFD, Asmae collabore avec quatre partenaires associatifs : AIC, Betania, HARDI et Manda qui interviennent dans l'inclusion sociale et scolaire des enfants de 3 à 12 ans à Madagascar. Des appuis techniques sont apportés à ces partenaires sur certains volets spécifiques ; notamment la protection de l'enfant.

A cet effet, Asmae recherche, un.e consultant.e qui aura la responsabilité d'accompagner les éducateurs.trices et les intervenants sociaux des centres partenaires ainsi que les membres du pools de formateur.ices à la promotion du droit de l'enfant ; et en particulier à sa protection.

2. PRESENTATION DES PARTENAIRES DU PROJET

Le centre social de l'AIC Anosizato accueille 175 enfants en situation de vulnérabilité déscolarisés ou non-scolarisés. Il abrite trois classes dont deux classes de préscolaire et une classe d'alphabétisation. Des enfants âgés de 3 à 5 ans et demi sont pris en charge dans le cadre des activités préscolaires et la classe alphabétisation accueille des enfants âgés de 9 à 12 ans.

Le Centre Betania est situé dans le quartier particulièrement défavorisé d'Ankasina à Antananarivo. Dans le cadre du projet, 360 enfants en situation de vulnérabilité déscolarisés ou non-scolarisés âgés de 3 à 12 ans sont suivis. Le centre dispose également d'une cantine scolaire, d'une bibliothèque ouverte à l'ensemble de ses bénéficiaires et aux habitants du quartier et d'un centre médical.

L'ONG HARDI, implantée dans le quartier défavorisé d'Isotry à Antananarivo, s'occupe des enfants et jeunes de 5 à 25 ans au nombre de 200 scolarisés ou déscolarisés issus de familles vulnérables et situation de pauvreté.

L'ONG Manda a pour objectif l'amélioration des conditions de vie des enfants de rue en assurant leur (ré) insertion familiale ou au niveau communautaire ou sur le marché de travail. Elle possède 2 centres d'accueil dans le quartier d'Ambatobe ou Ambohijanaka pour héberger les 300 enfants bénéficiaires de leurs activités d'éducation alternative, scolarisation, formation professionnelle des jeunes, assistance sociale et médicale et accompagnement familial.

3. PRESENTATION DE LA MISSION

Durant les phases précédentes du projet, la protection de l'enfant a été une thématique régulièrement abordée par les partenaires qui étaient parfois peu armés pour gérer des situations difficiles. A ce titre, le MPPSPF[1] avait été associé et a partagé les démarches à entreprendre lors de la gestion de cas. Pour la dernière phase du projet, Asmae souhaite aller plus loin et accompagner les partenaires à la mise en place d'une politique ou d'une charte de protection de l'enfant ou encore, un code de bonne conduite propre à chaque partenaire.

L'objectif est à la fois de prévenir des potentiels cas d'abus ou d'exploitation au sein des structures, mais aussi de développer des compétences en gestion de cas si la situation devait se présenter.

Afin de viabiliser cet objectif, une analyse de risque devra être effectuée avec les directions des partenaires. Enfin un dernier volet concernant le renforcement de compétences sera orienté sur la formation d'un point focal protection dans chaque structure partenaire et l'organisation d'un atelier sur la psychologie et le développement de l'enfant afin de détecter les cas nécessitant une intervention.

Cette mission s'inscrit en étroite collaboration avec le.a Conseiller.e Technique (CT) inclusion sociale et scolaire d'Asmae qui est mobilisé aux côtés des partenaires et assurera le caractère pérenne de cette prestation ponctuelle.

4. OBJECTIFS ET CONTENU DE LA MISSION

La mission s'articule de la façon suivante :

[1] Ministère de la Population, de la Protection Sociale et de la Promotion de la Femme

1. **Etablir la situation et le niveau de risque des partenaires en matière de protection de l'enfant**

2. **Accompagner les partenaires (AIC, Betania, et HARDI) dans la rédaction et la mise en place d'une politique de protection de l'enfant** (en collaboration avec le CT inclusion sociale et scolaire)

3. **Assurer un transfert de compétence auprès du.e la CT en inclusion sociale et scolaire**

4. **Participer au dispositif de suivi évaluation de l'activité du projet**

5. METHODOLOGIE

Le.a Consultant.e participera à une réunion de briefing avec Asmae et partagera un chronogramme détaillé de son intervention. Asmae partagera tout document utile à la prise en main des missions concernées.

L'élaboration des contenus se fera conjointement avec les partenaires afin d'enrichir l'outil à travers leurs pratiques, et leur implication dans le processus facilitera la validation technique des documents. Asmae prendra à sa charge les coûts liés à l'organisation et à la participation des partenaires aux ateliers.

Autant que possible, le.a consultant.e travaillera en binôme avec le ou la CT Inclusion sociale et scolaire d'Asmae pour assurer un transfert de compétences pérenne.

Le.a consultant.e fera des points a minima mensuels avec la cheffe de projet / la référente technique protection du siège. Les livrables tels que la politique de protection de l'enfant ou encore le rapport final feront l'objet d'une validation d'Asmae, suite à de possibles allers/retours et intégration d'amendements.

6. COORDINATION

L'interlocutrice de le.a consultant.e sera la cheffe de projet Ankizy et la référente technique Protection du siège. Il.elle travaille en binôme avec le ou la CT Inclusion sociale et scolaire. Le MPPSPF sera également associé à titre occasionnel pour partager son expertise.

La consultante se conforme aux procédures et règles Asmae ainsi que celle du bailleur du projet dans le cadre du déroulement de sa mission aussi bien à distance que sur place.

7. DUREE DE LA CONSULTANCE ET LIVRABLES ATTENDUS

La durée totale de la mission est d'environ 30 jours et s'étend sur une période d'environ 3 mois. La répartition de la mission s'organise de la façon suivante mais il est attendu du.de la consultant.e de faire des propositions adaptées ou ajustées dans son offre technique.

En lien avec l'OS1 *(environ 10 jours)*

Activités	Livrables
Etat de lieux des pratiques des partenaires sur les domaines	1 check list PPE remplie
Organiser un atelier (exercice de groupe) chez chacun des partenaires afin d'évaluer les risques en matière de PE	CR évaluatif des ateliers
Organiser un atelier de restitution avec l'équipe et les membres de la direction et le pool des formateurs	Conclusions des ateliers de restitution (à intégrer dans le rapport final)

En lien avec l'OS2 *(environ 15 jours)*

Activités	Livrables
Nommer et former un point focal protection chez les partenaires et quelques membres du pools de formateur.ices	CR des formations et recommandations intégrées dans le rapport final.
Coconstruire avec le point focal des partenaires une politique de protection de l'enfance	4 chartes PPE des partenaires
Valider le document avec la direction de chaque structure à travers un atelier de travail	PPEs signés.

En lien avec l'OS3 *(3 jours)*

Activités	Livrables
Organiser des séances de transfert de compétences, passation de service à destination du.e la CT renforcement de compétences en matière de PE	CR des séances de travail avec analyse de la montée en compétence observée (et intégrée dans le rapport final)

En lien avec l'OS4 *(2 jours)*

Activités	Livrables
Rédiger un rapport d'exécution de fin de consultance	Rapport final et bilan de la prestation

8. POLITIQUE DE PROTECTION DE L'ENFANT

Asmae est une ONG qui promeut les droits de l'enfant, elle est particulièrement engagée dans la réalisation des droits à l'éducation et la protection de l'enfant. Elle dispose de ce fait d'une politique de protection de l'enfance qui vise à assurer que les enfants qui prennent part aux

activités mises en œuvre et bénéficient d'un environnement protecteur en luttant contre toute forme de violence, d'abus et d'exploitation. Toute personne physique ou morale collaborant avec Asmae se doit de respecter cette politique et doit signer le document y afférent.

9. PROFIL RECHERCHE

Formation(s) / Connaissance(s) :

- Niveau master professionnel en psychologie, diplôme d'éducateur, de travailleur social ou équivalent ;
- Connaissances et expérience dans les mécanismes d'autoprotection des enfants, dans la protection des enfants en danger et du milieu de l'éducation ;
- Connaissances sur la formation en andragogie (idéalement formation-action)
- Capacité de communication orale et rédactionnelle en français et en malgache.
- Connaissance du secteur des ONG, en particulier dans le domaine de la protection de l'enfance.

Expériences professionnelles :

- Minimum 5 ans d'expérience professionnelle dans le domaine de la protection de l'enfance dont au moins 2 ans sur le terrain avec les enfants en situation de vulnérabilité ;
- Expérience dans la définition et l'opérationnalisation d'une Politique de Protection de l'Enfance ;
- Expérience dans le renforcement et le transfert de compétences, dans la formation des adultes et la facilitation d'ateliers.

10. MONTANT ET MODALITES DE VERSEMENT DE LA CONSULTANCE

Le montant alloué dans le cadre de la consultance est de 6 500 000 à 7 000 000Ariary, suivant le niveau d'expertise du consultant.

Le versement de la consultation se fera par tranche, suivant les modalités convenues entre les commanditaires et le.a consultant.e, sous réserve de validation des livrables requis à chaque échéance de paiement.

11. DOSSIER DE CANDIDATURES

- Une lettre de manifestation d'intérêt détaillant, entres autres, les compétences pour la réalisation des tâches décrites ci-dessus (joindre le CV + 2 références en lien avec la mission)
- Une proposition technique indiquant la compréhension de la commande et la démarche de travail proposée / la méthodologie d'intervention.
- Une proposition financière incluant tous les frais (étant entendu qu'Asmae prendra en charge les frais d'atelier) avec un chronogramme / calendrier du nombre de jours travaillés

Dans la note méthodologique la structure ou le consultant doit également confirmer **son**

engagement/sa disponibilité par rapport aux délais envisagés pour la réalisation de la formation (démarrage souhaité mars 2023).

Pour répondre à l'appel, veuillez envoyer votre dossier de soumission à l'adresse suivante : procurement.mada@asmae.fr, en copie recrutement.madagascar@asmae.fr en mettant sur l'objet du mail
« **Consultant Protection de l'Enfance ANK3** » au plus tard le 31/01/2024